

RECRUTEMENT ITRF – session 2012 FICHE DE POSTE – CAT A

CORPS : Ingénieur de recherche

NATURE : Interne

BAP : J Gestion & Pilotage

EMPLOI TYPE : Responsable de l'administration et du pilotage

NOMBRE DE POSTES OFFERTS : 1

Préinscriptions sur internet : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrf>

Ouverture des inscriptions : Lundi 19 mars 2012 à 12 h 00

Clôture des inscriptions : Mardi 10 avril 2012 à 12 h 00 (date limite de renvoi ou de dépôt des dossiers de candidature aux centres organisateurs)

LOCALISATION DU POSTE

COMPOSANTE OU UFR : Conférence des Présidents d'Université

SERVICE :

VILLE : 103, boulevard Saint-Michel – 75005 Paris

Définition et principales caractéristiques de l'emploi-type sur internet

<http://referens.univ-poitiers.fr/version/men>

Fonctions et missions:

Placé sous l'autorité du délégué général de la Conférence des Présidents d'Université (CPU), le lauréat du concours sera affecté sur un poste de chef de projet, en charge de l'organisation et la conduite de la politique de la CPU en matière de pilotage national de la recherche et de l'innovation. Il devra notamment veiller à la mise en œuvre des orientations stratégiques définies dans ce domaine par l'assemblée plénière de la Conférence. Une attention toute particulière sera portée au développement des relations entre les universités et les principaux organismes publics de recherche, en veillant notamment à l'exécution des accords-cadres bilatéraux déjà conclus, et à la gestion des Alliances dont la CPU est l'un des principaux acteurs.

Activités essentielles :

- . Participer à la conception de la politique et à la réalisation des objectifs qui s'y rattachent ;
- . Piloter des projets d'évolution technique ou organisationnelle de la Conférence ;
- . Représenter la Conférence auprès des partenaires extérieurs et des institutionnels ;
- . Proposer des analyses de la politique sectorielle et des outils d'aide à la décision ;
- . Evaluer et présenter le résultat des actions menées au regard des objectifs prédéfinis ;
- . Assurer une veille stratégique, identifier et proposer des pistes nouvelles ;
- . Elaborer des études d'impact incluant différents scénarii ;
- . Négocier et établir les conventions et accords passés par la Conférence en liaison avec les partenaires et s'assurer de la valorisation des activités.

Compétences :

Outre naturellement de disposer d'une bonne maîtrise de l'organisation et des circuits de décision de la Conférence, le lauréat devra posséder une connaissance approfondie de la réglementation juridique, administrative et financière afférente aux établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche. Il devra également manifester un réel savoir des dispositifs régional, national, communautaire et international d'enseignement supérieur et de recherche, et présenter de solides notions sur les questions statutaires des personnels des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche. Le lauréat devra aussi avoir des aptitudes à la négociation qu'elle soit collective ou individuelle, et à l'agencement et à l'optimisation des moyens humains et techniques nécessaires à la réalisation des objectifs de la Conférence. Il devra enfin être en mesure d'exploiter les systèmes d'information et les outils informatiques et bureautiques mis à sa disposition. Des qualités rédactionnelles et des compétences avérées en anglais seraient évidemment très appréciées.

Environnement et contexte professionnel :

Composée de vingt cinq permanents, la Conférence est une association loi de 1901 bénéficiant du régime de la reconnaissance d'utilité publique. Chargée de défendre et de promouvoir les intérêts des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche, la Conférence est l'interlocutrice principale des pouvoirs publics, et elle est étroitement associée à l'élaboration de la production réglementaire en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Formation recommandée :

Un diplôme de deuxième cycle de l'enseignement supérieur ou une grande expérience professionnelle dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, et notamment- de l'évaluation des politiques publiques constitueraient des atouts non négligeables.